

## Communiqué de presse

Paris, le 23 juin 2021

### **2<sup>ème</sup> baromètre annuel – juin 2021**

#### **Les grands comptes ont continué d'adopter un comportement responsable dans le règlement de leurs fournisseurs**

Après une première année d'épidémie de Covid-19 marquée par des réflexes de soutien des grands comptes aux PME françaises fragilisées par la crise sanitaire et économique, on pouvait craindre une dégradation des comportements de paiement des grands donneurs d'ordres installés sur le territoire national en 2021, avec d'importantes répercussions sur les entreprises petites et moyennes. Les données recueillies sur le mois de mai 2021 et comparées à celles enregistrées sur la même période l'an dernier par la société Altares pour le compte de l'association Pacte PME, relativisent cette inquiétude tout en invitant les entreprises à rester vigilantes dans le règlement de leurs factures à leurs partenaires.

Premier enseignement de l'étude : contrairement aux idées les plus souvent véhiculées à ce sujet, **les grands comptes ont continué d'adopter un comportement responsable dans le règlement de leurs fournisseurs**. Sur un ensemble de 10,2 milliards d'euros d'encours passés au crible de l'étude, plus de deux tiers des encours fournisseurs (67% précisément) ont été payés à l'heure. Un chiffre proche de celui de l'an dernier (68% pour un encours total de 9,5 milliards d'euros).

Si les retards de paiement très élevés (supérieurs à 90 jours) ont légèrement augmenté (6% contre 5% l'an dernier) sur un an, des écarts se sont creusés sur les règlements des factures de plus faibles montants. Ainsi, ce sont 10% des encours de moins de 10 K€ et 9% de ceux entre 10 et 25 K€ qui sont désormais payés avec des retards supérieurs à 90 jours, soit 3% de plus sur un an. Bien que de plus nombreux litiges, liés notamment à l'exécution plus compliquée des prestations durant la période Covid, expliquent en partie cette situation, les grands comptes doivent pouvoir progresser sur ce point.

« Cette situation globalement sous contrôle ne doit rien au hasard, selon François Perret, directeur général de Pacte PME. Elle résulte à la fois de l'aide publique et privée apportée aux entreprises, qui n'a pas fléchi au premier semestre, et est venue soulager la trésorerie des sociétés, y compris des plus grandes. Elle s'explique aussi par le fait que les grands comptes entendent ne pas fragiliser davantage leur chaîne de valeur dans la crise. Un objectif qui aurait

pu être encore mieux atteint avec une attention plus soutenue aux règlements de petit montant ».

**Le comportement de paiement des adhérents de Pacte PME reste pour sa part en moyenne assez significativement meilleur que celui des autres grands comptes**, avec 70% de paiement à l'heure, soit trois points de plus que la moyenne observée dans cette catégorie d'entreprise.

Il est toutefois en léger retrait par rapport à 2020, y compris exprimé en retards de paiement qui atteignent 10,1 jours (+0,4 jour). Un creusement qui reste toutefois plus faible que celui observé chez les autres grands comptes (11,9 jours, soit 0,6 jour de plus que l'an dernier).

Parmi les adhérents de Pacte PME les plus vertueux au second trimestre et signalés par l'étude figurent plus particulièrement les groupes **MBDA, Safran, SNCF et Thales**, dont **plus de 85% des encours fournisseurs** ont été réglés en temps et en heure sur la période considérée.

Pacte PME reste néanmoins conscient du chemin restant à parcourir pour gagner encore en efficacité sur le terrain du règlement des factures. **L'association appelle à la vigilance, tout particulièrement en phase de reprise de l'économie**, afin que des tensions inutiles de trésorerie liées aux retards excessifs de paiement ne viennent pas compromettre les efforts des petites et moyennes entreprises pour stimuler leur activité et leur investissement.

#### **A propos du périmètre de l'analyse :**

L'étude Altares réalisée pour Pacte PME s'appuie sur le programme international exclusif DunTrade® qui collecte et analyse chaque semaine les millions d'expériences de paiement clients partagées par 15 000 fournisseurs partenaires. En France, Altares dispose ainsi d'au moins une expérience de paiement sur 2,171 millions organisations privées et publiques. Dans le cadre de l'étude Pacte PME, nous avons retenu 5 879 structures de plus de 250 salariés présentant au moins 10 expériences de paiement fournisseurs représentant un montant total d'encours analysés de plus de dix milliards d'euros.

#### **A propos de l'association Pacte PME :**

L'association Pacte PME a été créée en 2010 à l'initiative d'Henri Lachmann (Schneider Electric). Elle a été ensuite successivement présidée par Fabrice Brégier (Airbus), Christophe de Maistre (Siemens France puis Schneider Electric), puis Philippe Luscan (Sanofi), à sa tête depuis deux années. Philippe Luscan, (X – Mines), élu président de Pacte PME par le conseil d'administration de Pacte PME le 23 janvier 2018, est actuellement vice-président exécutif affaires industrielles globales de Sanofi. Dirigée par François Perret (ENA, ancien conseiller ministériel), l'association a pour objet d'accélérer le développement des PME françaises avec l'appui des grands groupes privés et publics. Reposant sur la mobilisation de plus de cinquante grands comptes privés et publics, Pacte PME a construit une offre de services très large pour aider aux coopérations inter-entreprises. Celle-ci inclue un *Observatoire* annuel de la relation clients/fournisseurs créé en 2013, qui interroge chaque année plus de 20 000 fournisseurs des grands comptes adhérents sur la qualité de leur relation avec les PME. Il s'agit là du seul outil de ce genre en France. Les dossiers présentés par les grands comptes sont évalués de manière indépendante par des experts, sous la présidence d'Alain Monjaux, administrateur.

**A propos d'Altares :** - [www.altares.com](http://www.altares.com) - <http://blog.altares.com>

Expert de l'information sur les entreprises, Altares collecte, structure, analyse et enrichit les données BtoB afin de les rendre « intelligentes » et faciliter la prise de décision pour les directions générales et opérationnelles des entreprises. Le groupe propose son expertise sur toute la chaîne de valeur de la data.

Partenaire exclusif en France, au Benelux et au Maghreb de Dun & Bradstreet, 1er réseau international d'informations BtoB, Altares se positionne comme le partenaire de référence des grands comptes, ETI, PME et organisations publiques en leur offrant un accès privilégié à ses bases de données sur plus de 400 millions d'entreprises dans 220 pays

Contacts presse :

François Perret, directeur général de Pacte PME - 06 67 33 82 61- [francois.perret@pactepme.org](mailto:francois.perret@pactepme.org)

Thierry Millon, directeur des études d'Altares - 06 82 89 06 32- [thierry.millon@altares.com](mailto:thierry.millon@altares.com)